

CITEO

9 décembre 2021 -Salle du Comité du SMD3 -

# Dossier de presse

- SUIVI DE LA COLLECTE DE PROXIMITÉ SUR L'ENSEMBLE DU SMD3
- PERFORMANCES CHIFFRÉES DU SMD3
- SIGNATURE DU CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC CITEO PORTANT SUR LA COLLECTE DE PROXIMITÉ DU GRAND PÉRIGUEUX

PASCAL PROTANO, PRÉSIDENT DU SMD3 LAURE PODDEVIN, DIRECTRICE RÉGIONALE SUD OUEST CITEO





Depuis 1995, le SMD3 est un syndicat qui s'investit pleinement dans une démarche environnementale performante, ayant abouti à une certification ISO 14 001 depuis 2006, tout en accompagnant le geste de tri.

Aujourd'hui, les évolutions réglementaires, techniques, et les modes de vie des habitants ont conduit le SMD3 à s'engager dans une démarche de modernisation de la gestion des déchets, en offrant un nouveau service de proximité dans l'objectif d'atteindre de meilleures performances de tri.

Des actions de proximité et de communication permettent d'obtenir des performances en lien avec les objectifs du syndicat, le SMD3 s'inscrit ainsi dans la démarche portée par CITEO.

## Ordures Ménagères en kg par périgourdin entre 2010 et 2020

### Le SMD3 répond à des obligations légales pour préserver la planète et ses ressources.

La Loi de Transition Energétique pour une Croissance Verte, qui demande une diminution de la production des ordures ménagères dans l'objectif de réduire l'enfouissement de 50% d'ici 2025, se base sur des chiffres enregistrés en 2010.

Le SMD3 a largement anticipé la démarche puisqu'il permet aux Périgourdins, depuis 2012, d'avoir un geste de tri simplifié et systématique, c'est à dire :

"Tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent".

Pour rappel, la loi AGEC de 2020 impose une extension du geste de tri au 31 décembre 2022.

Avec l'extension des consignes de tri, il s'agit d'extraire les emballages encore présents dans le sac noir, et ainsi réduire la quantité de déchets enfouis, simplifier le geste de tri, garantir le meilleur traitement des recyclables. Ces derniers passant de l'état de déchets à celui de matières premières secondaires réinjectées dans la fabrication de nouveaux produits, participant ainsi au développement de l'économie circulaire.

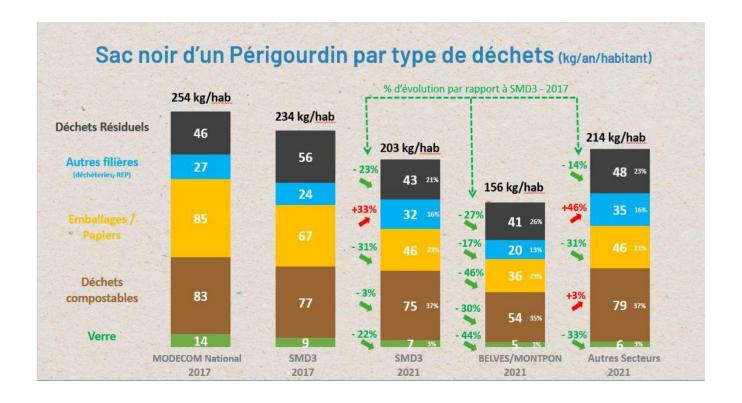
## Ordures Ménagères en kg par périgourdin entre 2010 et 2020



### Sac noir d'un périgourdin par type de déchets

Les chiffres du SMD3 sont toujours en progression, et les caractérisations (action qui consiste à mesurer et analyser le contenu des sacs noirs, choisis au hasard sur l'ensemble du département), initiées par le SMD3 mettent en évidence des évolutions significatives. Plusieurs des points de comparaison montrent clairement l'effet positif de la collecte de proximité couplée à une communication pédagogique en amont de la Redevance Incitative.

A titre d'exemple, l'installation de 100 bornes à verres supplémentaires sur le secteur de Montpon-Mussidan a permis de collecter 10 kg de verre de plus par habitant en 2020.



### Les performances du tri des emballages et des papiers en Dordogne en comparaison de la région Nouvelle-Aquitaine

La région Nouvelle-Aquitaine est la  $4_{\text{\'eme}}$  région de France pour le tri des emballages ménagers et des papiers. On observe même une progression entre 2019 et 2020 malgré la crise sanitaire.

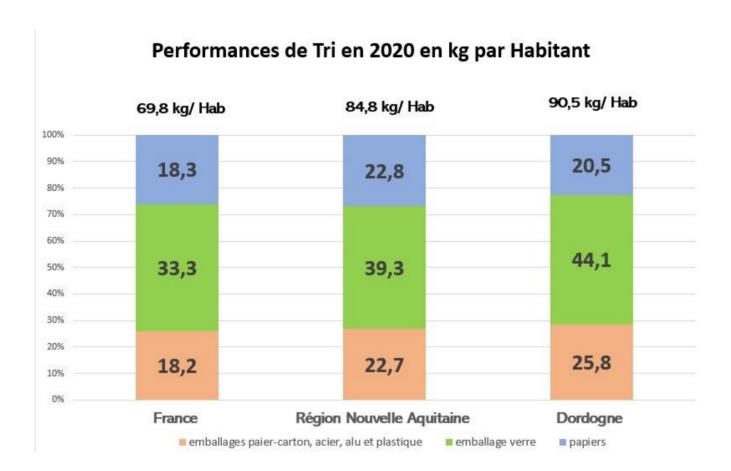
Le département de la Dordogne est le 4<sub>éme</sub> département le plus performant de la Région, avec **90.5 kg/habitant/an d'emballages et papiers recyclés en 2020**, là où la moyenne nationale s'établit à 69.8 kg/habitant/an.

Au-delà de ces bons résultats deux points peuvent être particulièrement mis en avant

- La dynamique de progression des emballages qui est l'une des plus fortes de la région entre 2019 et 2020 :
  + 9% sur les emballages légers issus de la poubelle
  - + 9% sur les emballages légers issus de la poubelle jaune et + 6% sur les emballages en verre.
- Le niveau de performance atteint sur les emballages en plastique avec 8kg/habitant/an d'emballages plastique recyclés soit 30% de plus que la moyenne.

En 2012, le SMD3 a fait le choix de passer en extension des consignes de tri, soit 10 ans avant l'obligation réglementaire.

#### Les chiffres clés du tri



#### Au niveau national

En 2020, en France, chaque habitant a trié en moyenne 69.8 kg d'emballages ménagers et papiers :

- 18,2 kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique
- 33,3 kg/habitant d'emballages en verre
- 18,3 kg/habitant de papiers

#### Région Nouvelle-Aquitaine

En 2020, dans la région Nouvelle-Aquitaine, chaque habitant a trié en moyenne 84,8 kg d'emballages ménagers et papiers :

- 22,7 kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier aluminium et plastique
- 39,3 kg/habitant d'emballages en verre
- 22,8 kg/habitant de papiers

#### **Dordogne**

En 2020, en Dordogne, chaque habitant a trié en moyenne

#### 90.5 kg d'emballages ménagers et papiers :

- 25.8 kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique
- 44.1 kg/habitant d'emballages en verre
- 20.5 kg/habitant de papiers

### Assurer une démarche de proximité pour répondre aux nouveaux besoins

A l'écoute des collectivités, le SMD3 est en étroite relation avec les mairies afin de déployer un système de collecte de proximité répondant aux besoins locaux, une équipe dédiée a été créée à cet effet.

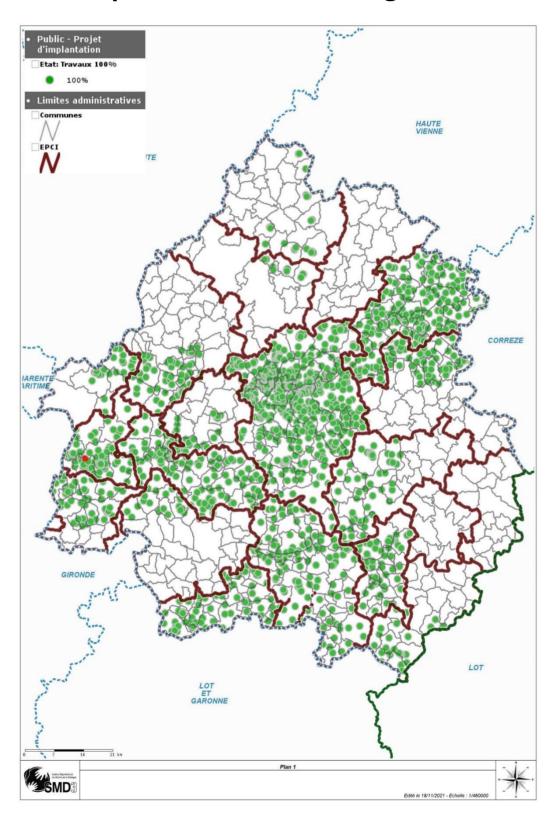
En concertation avec les élus, le choix des localisations des points d'apport volontaire (PAV) est défini majoritairement en fonction des déplacements habituels des habitants, ce qui en facilite l'usage : *les PAV prennent place sur les chemins de vie*.

De même, la mise en place de stations complètes de collecte, (le verre, les ordures ménagères, le carton, les emballages-papier), permet à l'usager d'avoir un meilleur geste de tri à l'occasion d'un seul déplacement.



Station complète de collecte

## La collecte de proximité est largement déployée dans le département de la Dordogne.



Les nouveaux outils de collecte de proximité (bornes de collecte) sont à la disposition des usagers de 232 communes, soit 174 000 habitants sur les secteurs SMD3 et le déploiement se poursuivra jusqu'en 2023 sur l'ensemble du département.

À ce jour, 1229 stations de bornes d'apport volontaire ont été déployées sur le territoire du SMD3.

En plus des questions de proximité territoriale, le PAV répond à un renforcement du service public et à une utilisation 7/7j et 24/24h, répondant à une nouvelle attente des usagers.

Enfin, la réalisation de tutoriels pédagogiques, avec des outils vidéo que le SMD3 diffuse sur les réseaux sociaux, sensibilise les habitants à l'usage de ce nouveau dispositif.

Diffusion d'une vidéo sur l'utilisation des bornes jaunes des stations de collecte.





## Faire circuler l'information pour améliorer le service de proximité

En plus des actions en faveur des gestes de tri, les services relation usagers et animations du SMD3 informent et accompagnent l'utilisation du nouveau dispositif.

Les éventuelles difficultés signalées par les utilisateurs, permettent ainsi d'adapter les messages.

Le projet d'installer des boitiers de signalement en utilisant sa carte usagers permettra d'alerter le SMD3, notamment sur la présence de dépôts sauvages. Ce dispositif sera prochainement en test à l'échelle de plusieurs communes du Grand Périgueux.

Le SMD3 a également installé des sondes dans les bornes de collecte afin d'obtenir une meilleure visibilité du remplissage, visant à optimiser la collecte et limiter l'impact des camions sur la voirie et l'environnement.





### L'accompagnement de Citeo

CITEO accompagne au quotidien le SMD3 et ses équipes tant en matière d'expertise que financièrement avec le versement annuel de soutien à hauteur de 14 €/hab.

Au-delà de cet accompagnement « classique » CITEO s'est engagé aux côtés du SMD3 pour accompagner les projets ambitieux qu'il déploie car ils conjuguent performance environnementale et maitrise des coûts :

- Performance environnementale car, une fois déployées les extensions de consigne de tri, la tarification incitative est le levier le plus puissant pour améliorer encore les performances de tri tout en favorisant la diminution des ordures ménagères résiduelle
- Performance économique avec le déploiement simultané à grande échelle d'une collecte de proximité disponible 24h/24, modernisée et technologique

CITEO accompagne ce type de projet à travers des appels à projets qui permettent d'accélérer le changement partout en France. Ainsi, avec le Plan de performance des territoires, CITEO investit 190 millions d'euros au niveau national sur cinq ans (2018-2022) pour accompagner les collectivités locales et les centres de tri dans l'accélération de leurs performances tout en maîtrisant les coûts.

Les 3 premières phases ont déjà permis à plus de 50% de la population française (35 millions de Français) de trier tous ses emballages ménagers, de moderniser les centres de tri et optimiser les dispositifs de collecte.

La 4ème qui vient de s'achever y consacre 29,2 millions d'euros avec :

#### • La poursuite de la modernisation des centres de tri :

21 centres de tri sont sélectionnés dans le cadre de cette nouvelle phase pour l'extension des consignes de tri et modifieront ainsi leur process de façon à pouvoir opérer un tri de qualité pour les pots, barquettes et films en optimisant leurs coûts de production. Depuis 2015, 62 centres de tri ont été modernisés pour accueillir les flux issus de l'extension des consignes de tri. Il est important de souligner à cette occasion que, dans la mesure où la simplification du geste de tri permet de collecter de nouveaux emballages en plastique, elle permet de mener des travaux d'écoconception pour

développer des filières de recyclage à grande échelle pour les matériaux pas ou peu recyclés. Grâce à cela, en 2020, la part des emballages plastiques recyclables a augmenté, elle est passée de 50% à 65%. En parallèle, 15% bénéficient de filières en construction et de nouveaux débouchés en cours de développement, et les 20% restants doivent faire l'objet de nouveaux travaux d'écoconception en vue de leur transformation ou de leur suppression.

103 collectivités engagées dans la simplification du geste de tri : Ce sont 7,3 millions d'habitants supplémentaires qui pourront trier tous leurs emballages sans exception dans les mois à venir.

L'accompagnement de 81 projets d'optimisation de la collecte pour un budget de financement prévisionnel correspond à 9.1 M€.

Grâce à cela, en 2020, la part des emballages plastiques recyclables a augmenté, elle est passée de 50% à 65%. En parallèle, 15% bénéficient de filières en construction et de nouveaux débouchés en cours de développement, et les 20% restants doivent faire l'objet de nouveaux travaux d'écoconception en vue de leur transformation ou de leur suppression.

103 collectivités engagées dans la simplification du geste de tri : Ce sont 7,3 millions d'habitants supplémentaires qui pourront trier tous leurs emballages sans exception dans les mois à venir.

L'accompagnement de 81 projets d'optimisation de la collecte pour un budget de financement prévisionnel correspond à 9.1 M€

Dès les premières phases, le SMD3 s'est inscrit dans ce processus d'appels à projets dans le cadre de son projet global visant à harmoniser, optimiser et moderniser son dispositif de collecte en couplant avec la mise en œuvre de la redevance incitative sur l'ensemble de son territoire.

7 dossiers ont ainsi été sélectionnés, qui, dans l'ordre chronologique sont :

- Le SMD3 (territoire de Montpon-Mussidan et ex Syged) (Phase 2)
- La CCIVS, Ribérac, Thiviers, Nontron, Sictom Périgord Noir (Phase 3)
- Le Grand Périgueux (Phase 4)

Globalement CITEO accompagne le SMD3, ainsi le déploiement de 3 152 colonnes d'emballages et 477 nouvelles colonnes pour le verre pour un montant global de financement maximum de l'ordre de 1.3 M€.

Ce montant a bénéficié d'une bonification en lien avec le déploiement concomitant de la redevance incitative.

Plus spécifiquement pour le projet du Grand Périgueux, le financement s'élève à 375 k€ pour l'installation de 104 nouvelles colonnes à verre et 234 colonnes nouvelles colonnes pour les d'emballages.

A souligner l'innovation portée par ce nouveau projet puisqu'il intègre une expérimentation sur le suivi des dépôts en pieds de colonnes en équipant des stations de collecte de caméras (40) ou de boitiers (25) pour surveiller et/ou signaler des dépôts en pieds de colonnes.

#### A propos de CITEO

CITEO est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact

environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés réduire aux consommateurs pour *l'impact* environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de CITEO, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 11 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 68 % des emballages ménagers et 60,5 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco citoyen.





SMD3 Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne La Rampinsolle - Coulounieix-Chamiers Contact : Ludovic DELECROIX <u>l.delecroix@smd3.fr 09 71 00 84</u>

